

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Electrical & Electronics Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> LIFE SIGN MONITORING SYSTEM	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21120-124209/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21120-124209	<b>Date</b> 2012-09-14
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-323-61124	
<b>File No. - N° de dossier</b> hn323.21120-124209	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-10-12</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dubeau, Stéphane	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn323
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1533 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 953-4944
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Joyceville Institution Kingston, Ontario K7L 4X9	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

Le présent amendement a pour but; 1) de répondre à des question posées durant la période d'invitation et 2) de changer l'invitation datée du 24-08-2012.

1) Réponses aux questions de l'industrie:

Question 1

De quoi le plafond des cellules est-il fabriqué? Existe-t-il une aire de service au-dessus des cellules ou devra-t-on aménager des enchâssures dans le plafond?

Réponse 1

Les plafonds sont en béton coulé, mais il n'y a aucune châsse au-dessus des plafonds; il n'y a qu'une châsse mécanique à l'avant de la cellule.

Question 2

Le bâti existant est-il raccordé à un système d'alimentation sans coupure (SASC)? Le cas échéant, le système de contrôle des signes vitaux (SCSV) nécessite-t-il un SASC distinct?

Réponse 2

Oui, mais nous préférons que le soumissionnaire fournisse un SASC distinct afin de s'assurer que le SCSV fonctionne de façon indépendante pendant l'essai et l'évaluation de la technologie.

Question 3

La tension de 70 V représente-t-elle la norme canadienne pour les systèmes audio haute tension?

Réponse 3

Les communications audio peuvent être transmises à un haut-parleur ou un avertisseur en plusieurs modes.

On retrouve le plus souvent une sortie équilibrée de 8, 4 ou même 2 ohms pour les consommateurs.

On retrouve le plus souvent des tensions de 25 V ou 70 V dans les applications industrielles où il n'est pas nécessaire d'avoir un service stéréo ou multicanaux. L'un ou l'autre est acceptable, cependant la tension de 70 V est la plus courante, surtout pour les systèmes de sonorisation.

---

#### Question 4

Le poste de contrôle comporte-t-il suffisamment de place pour recevoir deux moniteurs TFT de 17 po?

#### Réponse 4

Il n'y a pas de place pour recevoir deux moniteurs TFT de 17 po, sauf si le second moniteur est monté au mur et qu'aucune interaction n'est nécessaire.

#### Question 5

Ai-je raison de croire que le soutien et l'entretien du SCSV relève entièrement de l'Entrepreneur pendant la première période de garantie (12 mois - prière de confirmer) et que par la suite, la responsabilité incombera à une entreprise d'entretien désignée par le SCC?

#### Réponse 5

Vous avez raison, le soutien et l'entretien seront effectués par un autre entrepreneur.

#### Question 6

L'accès à distance par large bande au PC de contrôle du SCSV sera-t-il disponible dès le début du contrat?

#### Réponse 6

Aucune connexion extérieure ne sera permise. Une connexion à distance ne sera prise en considération qu'après l'essai, mais elle est interdite pour le système à l'essai.

#### Question 7

Ici, au Royaume-Uni, nous entreprenons des " visites virtuelles " mensuelles de tous les emplacements de SCSV/COMS par un progiciel d'accès à distance, par exemple pcAnywhere ou TeamViewer. Pendant ces " visites ", quelqu'un doit se trouver sur les lieux pour ouvrir et fermer les portes et les trappes. Serait-il possible d'avoir recours aux services du personnel du SCC ou sera-t-il nécessaire d'utiliser nos propres partenaires d'installation locaux (auquel cas les coûts seraient prohibitifs)?

#### Réponse 7

Ce n'est pas possible pour ce système à l'essai.

2) Changer l'invitation 24-08-2012 de la façon suivante:

Supprimer : PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES  
5. Visite obligatoire des lieux en entier

Insérer: PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 5. Visite facultative des lieux

Il n'est pas obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite le lieux d'exécution des travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux tel que indiqué au-dessous. Les soumissionnaires intéressés doivent se présenter à l'entrée principale. Les soumissionnaires devront signer une formule de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

Les soumissionnaires doivent s'assurer d'arriver à la visite à temps. Ceux qui arriveront en retard ne pourront peut-être pas assister à la visite.

Les soumissionnaires doivent déléguer au moins un représentant à la visite des installations.

DATE	HEURE	ADRESSE DES ÉTABLISSEMENTS
Le 21 septembre 2012	13h30	Établissement de Joyceville, Kingston, Ontario

Une autre condition exige que chaque participant obtienne une autorisation d'accès à l'établissement avant la tenue de la visite des lieux. Pour obtenir une autorisation, le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante, une copie originale remplie (de préférence dactylographiée), signée par chaque représentant, du formulaire "Demande d'autorisation d'accès à un établissement", pour chacun des représentants participant à la visite. Les formulaires dûment remplis et signés doivent être envoyés par télécopieur au (819) 953-4944 ou par courriel à [stephane.dubeau@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:stephane.dubeau@pwgsc-tpsgc.gc.ca). On demande que les formulaires soit reçus au plus tard le 16 septembre 2012. Les formulaires "Demande d'autorisation d'accès à un établissement" reçus après le 16 septembre 2012 peuvent ne pas être pris en considération. Une autorisation d'accès à l'établissement obtenue pour des travaux exécutés dans le cadre de marchés comparables est inacceptable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

21120-124209/B

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn323

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-124209

File No. - N° du dossier

hn32321120-124209

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Les soumissionnaires doivent indiquer clairement le nom du représentant qui participera à la visite des installations, le nom de la compagnie, les numéros de téléphone, de télécopieur et adresse de courriel.

Les soumissionnaires sont priés de soumettre à l'autorité contractante les questions qu'ils souhaitent voir abordées et la langue qu'ils préfèrent utiliser pour traiter les questions et les clarifications, au plus tard cinq (5) jours civils avant la visite de l'installation.

Les soumissionnaires sont priés de noter que toute précision ou tout changement résultant de la visite des installations sera inclus dans le document d'invitation à soumissionner, sous forme de modification par l'entremise de MERX.

Le soumissionnaire devra signer le formulaire de présence fourni par le représentant du SCC.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés